



CHAVEIGNES

Mairie - Info Chaveignes

Numéro 40 - Décembre 2024



Le mot du Maire



Chères Chaveignaises, Chers Chaveignais,

L'année 2024 touche à sa fin, marquant le rythme d'une commune active, solidaire et tournée vers l'avenir. À travers ce bulletin municipal, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des habitants, de nos artisans et commerçants, services de toutes sortes, associations, des élus et des bénévoles qui, chaque jour, contribuent au dynamisme de notre territoire. Je n'oublie pas non plus, une saison difficile pour nos agriculteurs avec les aléas climatiques auxquels ils ont du faire face et s'adapter.

Nous avons poursuivi des actions essentielles pour l'amélioration de notre cadre de vie : entretien des voiries, préservation de notre patrimoine naturel, et organisation d'événements fédérateurs. Je me réjouis également de voir nos projets pour 2025 prendre forme, à l'image du programme de travaux de voirie et de l'étude concernant le lotissement « Champvent » pour accueillir de nouveaux habitants.

Le maintien de nos traditions, comme les cérémonies commémoratives et le marché fermier, témoigne de notre attachement à l'histoire et à la convivialité de notre commune.

L'année prochaine, nous continuerons d'avancer ensemble pour relever les défis de demain et bâtir un avenir durable pour Chaveignes.

Je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bien cordialement,

Philippe DUBOIS, Maire de Chaveignes

Je vous invite pour la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 10 janvier 2025 à 19h en notre salle des fêtes

Mairie de
Chaveignes

2C Le Bourg

37120 Chaveignes

Tél 02 47 58 16 74

mairie@chaveignes.fr

www.chaveignes.fr

Facebook : Commune de Chaveignes

Monsieur le Maire reçoit

sur rendez-vous.

Horaires
du secrétariat

Lundi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

Mardi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

Mercredi : 10h00 à 12h00

Jeudi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

Vendredi : 10h00 à 12h00

Les réalisations

Budget 2024 : Priorités et objectifs	p4
Subventions et adhésions	p4
Fiscalité locale	p5
Exonération de la taxe foncière	p5
Une nouvelle convention pour la station d'épuration	p6
Station d'épuration : des consignes à respecter	p7
Travaux de voirie	p8
Les plantations	p8
La Fresque du Climat : Une Expérience Enrichissante	p9
Vers des Zones d'Accélération pour les Énergies Renouvelables	p9
80ème Anniversaire de la Libération	p10
Retour en histoire sur la libération des environs	p10-11
28ème Marché Fermier - Marché Gourmet	p12-13
Noël des enfants par le comité des fêtes	p14
La fête de la Saint Jean	p14
La randonnée du 14 juillet	p15
Les commémorations...	p15

Les projets

Campagne de recensement 2025 à Chaveignes	p16
Programme de travaux de voirie pour 2025	p16
Projet d'extension du lotissement « Champvent »	p17

Les associations

Club de la Bonne Entente	p18
Chaveignes Accueil	p18
Comité des fêtes de Chaveignes	p19
Salle du Rond Point	p20
Association « Anim'ez vous »	p21
Le Grippault : agenda culturel 2025	p21
La Communauté de Communes Touraine Val de Vienne	p22-23

Les syndicats

Le SMICTOM du Chinonais	p24
SMAEP RICHELIEU - COURCOUE	p25
Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine	p26-27
SATESE 37	p28

Informations diverses

Nouveaux tarifs de la salle des fêtes	p29
Présence Verte	p30
Transport à la demande	p30
L'organisation de ma CDJ	p31
État civil	p32
Annuaire	p33

Budget 2024 : Priorités et objectifs

Un budget en équilibre

Le conseil municipal a adopté le budget prévisionnel 2024, qui s'établit à 1 094 255 €. Cet exercice budgétaire met l'accent sur une gestion prudente des dépenses et un investissement ciblé dans les projets essentiels pour la commune.

Fonctionnement : Une gestion mesurée

Le budget de fonctionnement s'élève à 700 594 €, avec 499 594 € consacrés aux dépenses courantes. Les détails des postes principaux sont les suivants :

- **235 831 €** pour les charges de gestion courante (fournitures, énergie, voirie, activités communales).
- **138 300 €** pour les charges de personnel.
- **8 500 €** pour les intérêts des emprunts.

Les recettes proviennent essentiellement de :

- **297 456 €** issus des impôts locaux.
- **102 284 €** de dotations et subventions de l'État et des collectivités.
- **46 100 €** de revenus locatifs et annexes.

Grâce à cette gestion maîtrisée, un excédent de **201 000 €** pourra être transféré à la section d'investissement pour financer des projets structurants.

Investissements : Des Projets Structurants

Pour 2024, 393 661 € seront dédiés aux investissements. Ces fonds seront utilisés pour :

- **219 530 €** destinés à des travaux prioritaires tels que l'amélioration de la voirie et l'éclairage public,



ainsi qu'à l'achat de matériel pour les services communaux.

- **32 100 €** affectés au remboursement du capital des emprunts.

Les recettes pour cette section incluent :

- **201 000 €** provenant du transfert de l'excédent de fonctionnement.
- **7 582 €** issus de subventions publiques.
- **40 000 €** de remboursement de TVA sur les investissements réalisés.

Ce budget, équilibré et réaliste, illustre une volonté de maintenir une gestion rigoureuse tout en investissant pour améliorer le cadre de vie de tous les habitants. Le conseil municipal reste attentif aux besoins actuels de la commune et se mobilise pour préparer un avenir durable. Merci à toutes et à tous pour votre soutien dans la réalisation de ces projets essentiels.

Subventions et adhésions

Chaveignes Accueil	200€	Richelais Jeunesse Sportive	140€
Salle du Rond-Point « La Varenne »	300€	Coopérative scolaire Armand Jean du Plessis	380€
Comité des Fêtes de Chaveignes (fonctionnement)	400€	Comice du Monde Rural Arrondissement de Chinon	60€
Comité des Fêtes de Chaveignes (feu d'artifice)	1 900€	ADMR	300€
Anim'ez Vous	200€	ASSAD	300€
Syndicat de Chasse de Chaveignes	300€	APE Jean de la Fontaine	80€
Safraniers de Touraine	200€	Coope scolaire de Champigny/Veude	20€
Les Archers du Cardinal	100€	Club de la bonne entente	300€
		Relais resto du Cœur	300€

- Adhésion aux divers organismes : Office du Tourisme Azay Chinon Val de Loire, FLES, Fondation du Patrimoine, CPIE, la Fredon, SATESE et au SIEIL pour une somme totale de 1 444,72 €.
- Participation aux frais de scolarisation des enfants issus de la commune: 23 360 € pour 38 enfants : 10 en maternelle et 28 en primaire (Richelieu/Sacré Cœur/Champigny)
- 400 € ont été alloués à différents centres de formation où sont formés des jeunes Chaveignais.

Depuis 2020, le taux de Taxe d'Habitation était figé à sa valeur de 2019 (8.37 % pour Chaveignes) jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) pouvait, à nouveau, être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B du code général des impôts (CGI). La commune avait fait le choix de ne pas augmenter les taux en 2023.

La loi de finances 2024 prévoyait « La majoration spéciale du taux de taxe d'habitation (TH) ». Elle précisait que les communes dont le taux de TH est inférieur à 75 % de la moyenne départementale de TH 2023 pouvaient augmenter leur taux de TH dans la limite de 5 % de cette moyenne.

- Pour l'Indre et Loire, la moyenne départementale est de 16,93 %.
- Communes éligibles : avoir un taux de TH inférieur à 12,70 % (75 % de 16,93%)
- Hausse maximale de 0,847 point, sans dépasser 12,70 %.

C'était le cas de Chaveignes qui était éligible à ce dispositif, ce qui a permis de fixer le taux à 9.22 %.

Le conseil municipal a voté les taux d'imposition en 2024 comme suit :

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH) : augmentation de 8.37 à 9.22 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB): maintien à 28.31 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB): maintien à 36.23 %



Exonération de la taxe foncière

En 2015, la commune de **Chaveignes** avait délibéré pour instaurer une exonération à hauteur de **50 %** pour les logements neufs présentant un niveau de performance énergétique global élevé, dans le cadre de l'article **1383-0 B bis du Code Général des Impôts (CGI)**.



Toutefois, l'article **143 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023** de finances pour 2024 a modifié ces dispositions. Désormais :

- Le taux d'exonération est compris entre **50 % et 100 %**.
- La durée de l'exonération est fixée à **5 ans** à compter

de l'achèvement du logement.

Pour bénéficier de l'exonération, le propriétaire doit fournir un **certificat attestant du respect des critères de performance énergétique et environnementale**. Cette déclaration doit être déposée auprès des services fiscaux dans un délai de **90 jours** suivant l'achèvement de la construction, conformément à l'article **1406 du CGI**.

Le **Conseil municipal**, après délibération, a adopté à l'unanimité la décision suivante :

- **Exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties** les logements neufs satisfaisant aux critères de performance énergétique et environnementale prévus au I bis de l'article 1384 A du CGI.
- **Fixer le taux de l'exonération à 50 %**.

Un engagement en faveur de l'écologie et des économies d'énergie

Cette mesure traduit la volonté de la commune de Chaveignes de favoriser la construction de logements durables et respectueux de l'environnement, tout en accompagnant les propriétaires dans leurs efforts pour réaliser des économies d'énergie.

Cette exonération contribuera à renforcer l'attractivité du territoire, en soutenant des projets immobiliers innovants et éco-responsables.



Modernisation et Renouvellement de la Convention pour le Traitement des Eaux Usées de Chaveignes

Dans le cadre de sa politique environnementale et pour garantir un service d'assainissement performant, la commune de Chaveignes a renouvelé sa convention tripartite avec la commune de Richelieu et l'entreprise SOGEA. Cette convention encadre la collecte et le traitement des eaux usées de Chaveignes, déversées et traitées à la station d'épuration de Richelieu.

Une nouvelle station d'épuration, une convention adaptée

Initialement signée en 2014, cette convention a été revue en juillet 2022 pour intégrer les évolutions légales et techniques. La reconstruction complète de la station d'épuration de Richelieu, mise en service en 2024, a nécessité une révision approfondie des conditions administratives, techniques et financières du partenariat.

Des équipements de pointe pour une gestion optimale

Pour assurer un suivi rigoureux des volumes d'eaux usées transférées, deux débitmètres électromagnétiques sont installés sur le territoire de Chaveignes, aux points de raccordement vers le réseau de Richelieu :

- P.R. La Coupure du Parc
- P.R. Champvent

Ces équipements, raccordés au système de télésurveillance, permettent de comptabiliser précisément les vo-

lumes transférés, qui servent de base à la facturation. Un étalonnage annuel des débitmètres est effectué par un laboratoire agréé pour garantir une précision optimale. En cas de défaillance, la commune de Chaveignes prendra en charge le remplacement des appareils concernés.

Un engagement partagé pour l'entretien et la maintenance

Chaque partie impliquée conserve la responsabilité des équipements qui lui appartiennent. Ce partage des responsabilités assure un entretien régulier et une maintenance appropriée, contribuant ainsi à la pérennité des installations. De plus, Chaveignes veille à éviter toute intrusion d'eaux parasites dans son réseau, garantissant ainsi la qualité du traitement en aval.

Un tarif ajusté pour 2025

Pour couvrir les coûts d'exploitation et d'entretien, les tarifs au 1er janvier 2025 seront légèrement ajustés :

- Part de la commune de Richelieu : 0,4516 €/m³ HT (contre 0,4513 €/m³ en 2024)
- Part de SOGEA : 0,726 €/m³ HT (contre 0,9665 €/m³ en 2024).

Ces tarifs, bien que compétitifs, reflètent les investissements nécessaires pour maintenir un service de qualité tout en respectant les exigences environnementales.

Seules les eaux usées d'origine domestique sont autorisées dans les canalisations : celles des toilettes, de la salle de bain, du lave-linge, du lave-vaisselle et des éviers. Les conduites reçoivent de plus en plus de déchets indésirables ! Les lingettes jetables notamment, s'accumulent dans les canalisations et provoquent des obstructions et de nombreuses pannes de pompes en station d'épuration. Leur nature résistante bouche les réseaux mais aussi vos propres canalisations. Des conséquences plus que dommageables car elles augmentent le coût de la part assainissement par le nombre croissant d'interventions



On ne peut pas jeter n'importe quoi dans **le réseau collectif des eaux usées**
Ce n'est pas une poubelle...

Seine Normandie



Tous ces déchets n'ont rien à faire dans le **"tout-à-l'égout"**

...c'est d'ailleurs un terme à bannir !

Même si certains fabricants de lingettes mettent en avant le caractère biodégradable des lingettes, le temps de séjour dans les canalisations n'est pas suffisamment long pour obtenir l'effet escompté. Vos effluents ne mettent que quelques heures à être transportés jusqu'à la station d'épuration.

Les rejets chimiques sont très nocifs

...pour l'environnement et pour nos techniciens

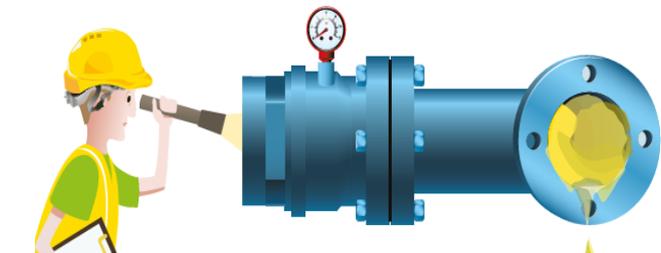
Gardez les produits chimiques dans leur emballage d'origine afin que le gardien de la déchetterie puisse les identifier.



Une station d'épuration ne peut recueillir des produits qui rendent inopérant le traitement biologique. En effet, les produits chimiques tuent les micro-organismes qui traitent la pollution organique dans les bassins biologiques et donc mettent en péril le traitement des effluents. Ces résidus toxiques ne peuvent pas être éliminés par les stations d'épuration et se retrouveront dans la nature, avec un effet délétère sur les milieux aquatiques. Nb : Tous ces produits nocifs pour l'environnement devront être déposés en déchetterie afin d'être envoyés et traités par la suite dans un centre spécifique.

Les molécules médicamenteuses sont des micro polluants dont la réduction des rejets dans l'eau est très encadrée par l'arrêté ministériel du 24 août 2017.

Les molécules des médicaments ne peuvent pas être traitées par les stations d'épuration. L'association Cyclamed, agréée par les pouvoirs publics est chargée de collecter les médicaments rapportés en pharmacie, de les valoriser ou de les incinérer (voir cyclamed.org/comment-trier/)



La graisse et les égouts ne font pas du tout bon ménage ! Les graisses issues des huiles de cuisson rejetées par les ménages et professionnels provoquent d'importantes obstructions dans les canalisations.



Il faut savoir qu'une fois rejetées dans le réseau d'assainissement les graisses se figent et colmatent très rapidement les canalisations et les pompes des postes de refoulement qui ne peuvent alors plus fonctionner. Ainsi, l'exploitant est obligé d'intervenir avant que les eaux usées ne débordent et génèrent une pollution. Ces rejets gras accélèrent le vieillissement du réseau de collecte et impactent le coût de votre redevance assainissement dont les recettes récoltées serviront à renouveler prioritairement les canalisations endommagées.

Nb : Pour les restaurants et artisans (charcutier, pâtissier, boulanger, etc..), la mise en place d'un bac de récupération des graisses est obligatoire.

Travaux de voirie

Plusieurs travaux de voirie ont été entrepris sur l'année 2024 pour continuer à améliorer notre réseau routier.

Au mois de Juin, les routes d'Aillon ainsi qu'une portion de la route du Verger ont été aménagées et goudronnées afin de garder une stabilité et une résistance pour les années à venir.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise TPPL.

En Octobre, un nouvel aménagement d'une portion du « Chemin route de Tours » a été entrepris avec les branchements et écoulements d'assainissement, eau potable, eau pluviale, électricité etc... Il reste 2 terrains constructibles. Les travaux ont été effectués par l'entreprise RTL de Roiffé.

Après l'achat d'une portion de 3 mètres de large sur le terrain, rue du 19 Mars 1962, la SOGEA a installé l'assainissement le long de cette route en prévision de l'achat éventuel de parcelles pour l'installation d'entreprises.

Pour votre sécurité, toutes la signalétique au sol :

bandes blanches des Stop, Cédez le passage, des dents de requins et passages pour piétons ont été repeintes en résine pour que cela soit plus résistant et pérenne. En Novembre, afin de clôturer l'adressage sur la commune, les agents communaux (Manu et Jean-François) avec élus et bénévoles (James, Pierre-François, Pascal, Alain, Philippe, Raymond) que nous remercions chaleureusement, ont installés les panneaux de rue sur toute la commune pour que les services de secours, de la gendarmerie, de la poste, etc.. trouvent plus aisément le lieu d'appel ou d'intervention et de contact postier.



Les plantations



Le Département d'Indre-et-Loire mène une politique de préservation et de reconquête de la biodiversité et des paysages.

Dans ce cadre, il porte l'opération nommée « L'Arbre dans le Paysage Rural de Touraine » (APRT) qui permet notamment la reconstitution de corridors écologiques favorables à la faune. Il apporte ainsi une aide financière à destination des particuliers, des agriculteurs, des entreprises mais aussi des collectivités locales, pour la plantation de haies.

La Fédération Départementale des Chasseurs d'Indre-et-Loire (FDC 37) est partie prenante de cette opération. Elle agit au quotidien en faveur de la faune et des milieux naturels dans lesquels cette dernière se développe.

La Fédération élabore, en concertation, le projet de plantation, organise la logistique de chaque intervention, met à disposition le matériel, finance les plants conjointement avec le Département d'Indre-et-Loire.

Il fallait réaliser un linéaire minimal de haie de 200 ml, en

milieu champêtre, classé en A ou N du PLUi, visible depuis le domaine public.

La haie est constituée de mélange d'espèces adaptées au sol et au patrimoine végétal local emblématique des haies traditionnelles.

Les élus de Chaveignes ont donc souhaité participer à cette belle initiative. Il a été réalisé la préparation du sol, puis la pose d'un paillage. Des bénévoles femmes, hommes et une enfant étaient présents ce matin du jeudi 12 décembre, matin où une gelée blanche les a accueillis dans la prairie. 300 plants ont ainsi été mis en terre pour réaliser cette haie. Chacun avait sa place : de la préparation des emplacements, à la plantation jusqu'au recouvrement de chaque plant par du sable afin d'éviter que le vent ne s'engouffre sous la bâche.

Un grand merci à l'agriculteur qui a préparé le sol, aux agents techniques et à la Fédération de Chasse, mais aussi et surtout aux bénévoles pour leur bonne humeur par cette fraîche matinée.

La Fresque du Climat : Une Expérience Enrichissante

Le 16 novembre dernier, la commune de Chaveignes a accueilli un atelier de la "Fresque du Climat" animé par le collectif « Ruralité et Transitions ». Cet événement collaboratif, rassemblant une quinzaine de participants, a permis d'échanger sur les enjeux du changement climatique et d'explorer des pistes d'action pour un avenir durable.

L'objectif de la Fresque du Climat est de sensibiliser les citoyens aux mécanismes complexes du changement climatique, à travers une approche pédagogique et ludique. Les participants ont pu découvrir comment les activités humaines influencent l'écosystème, et envisager des solutions collectives.

Si l'atelier a suscité de nombreux échanges, certains participants ont exprimé des réserves quant à la portée des données présentées. Ils ont notamment évoqué les cycles naturels de la Terre et manifesté leur inconfort face à une perception jugée trop centrée sur l'impact humain.



Cependant, tous ont montré une préoccupation commune pour une qualité de vie respectueuse de l'environnement.

Faute de temps, les pistes d'amélioration n'ont pas pu être abordées en profondeur. Un nouvel atelier en perspective pour 2025 est envisagé pour poursuivre la réflexion et impliquer un public encore plus large.

Vers des Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables : Un travail collaboratif

La commune de Chaveignes avance dans l'élaboration des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) en mobilisant ses acteurs locaux et en suivant les orientations de la loi d'accélération des énergies renouvelables du 10 mars 2023. Ces zones visent à identifier les lieux propices à l'implantation de dispositifs de production d'énergies renouvelables tels que le solaire, la biomasse, ou encore la géothermie.

Des réunions pour co - construire

Deux réunions publiques ont été organisées :

Le 21 février avec les exploitants agricoles.

Le 22 février avec les acteurs économiques locaux.

Ces rencontres ont permis de recueillir les avis et les propositions des participants afin d'affiner le projet en tenant compte des spécificités locales.

Objectifs des zones d'accélération

Faciliter les démarches : Les projets d'implantation en ZAE nR bénéficieront d'un traitement administratif accéléré.

Encourager les porteurs de projets : Un bonus dans les appels d'offres et des modulations tarifaires sont prévus pour favoriser ces initiatives.

Anticiper les besoins énergétiques : En identifiant les zones adaptées, la commune participe activement aux objectifs régionaux et nationaux de transition énergétique.

Les zones potentielles ont été définies selon plusieurs critères :

Solaire photovoltaïque sur bâtiments : Toute la commune est incluse, notamment les toitures publiques et privées.

Solaire au sol : Des zones dégradées ou artificialisées,



comme l'ancienne décharge et les délaissés routiers, ont été identifiées.

Biomasse et géothermie : Le potentiel des zones urbaines comme la mairie, les logements communaux et la zone commerciale a été proposé.

Agriphotovoltaïque : L'avis des exploitants agricoles est en attente pour identifier les zones compatibles.

En revanche, l'éolien a été exclu en raison des contraintes locales (zones boisées, proximité des habitations).

Prochaine étape

Le fruit de ces réflexions a été transmis à la Préfecture, qui doit examiner les propositions en vue d'une potentielle validation attendue courant 2025.

Ce projet de ZAE nR incarne une opportunité pour Chaveignes de jouer un rôle actif dans la transition énergétique tout en valorisant les ressources et les forces locales.



En 2024, la France a célébré le 80ème anniversaire de sa Libération, un moment fort de notre histoire collective. Dans le cadre de cette commémoration, il a été proposé à chaque commune du département d'organiser une cérémonie coordonnée au niveau départemental, avec notamment la plantation d'un « arbre de la Libération ». La commune de Chaveignes a participé à cette initiative à l'occasion des cérémonies du 11 novembre. L'« arbre de la Libération », a été planté derrière la mairie en présence des enfants de la commune. Fait notable, 50

ans plus tôt, la commune de Chaveignes avait déjà planté un arbre lors du 30ème anniversaire de la Libération, témoignant ainsi de son engagement continu à perpétuer la mémoire de cet événement historique.

Nous remercions chaleureusement les habitants, les enfants et tous les participants pour leur engagement lors de cette journée de mémoire. Ensemble, continuons à transmettre ces valeurs essentielles aux élus de demain.

Retour en histoire sur la libération des environs

Il y a 80 ans, la France était libérée de l'occupation allemande. Les forces alliées ont débarqué en Normandie le **6 juin 1944**, avec pour premier objectif la reprise de Paris.

En province, les choses ont avancé beaucoup plus lentement. Richelieu et Chaveignes, tout comme Tours, n'ont été réellement libérées que le **1er septembre**.

Pour mieux comprendre comment la situation a évolué chez nous, voici les extraits d'une correspondance adressée par une jeune Richelaise à son fiancé qui se trouvait à Paris à cette époque.

Le 11 août : Depuis deux jours, presque sans arrêt, il passe jour et nuit des convois allemands. On a peur d'être bombardé quand ils sont dans la ville. Tous les soirs énormément d'avions survolent la région.

Le 16 août : Nous ne savons rien d'officiel au sujet de la véritable situation militaire, mais on dit que tous les ponts de Tours ont été minés ainsi que la Feldkommandantur à Loudun. A Richelieu, nous attendons l'arrivée de l'armée, car le maquis entre en action, les autos circulent avec le drapeau tricolore et la croix de Lorraine avec, au volant, des types avec le regard sombre.

Le 17 août : La paix approche. Aujourd'hui, ils sont à Orléans, Dreux, Chartres et aux portes de Tours. Ici nous les attendons dans 8 jours environ.

Le 19 août : Ce matin, entre 5h et 7h il est passé sans arrêt des convois qui se sont arrêtés dans les bois de la Pichardière.

Le 21 août : Les Américains sont aux portes de Tours, mais ne l'ont pas encore prise. Ici, rien de nouveau. Nous sommes toujours obligés de rester chez nous, de ne pas circuler sur les routes à vélo et de fermer nos volets.

Le 25 août : Ce matin, les Allemands ont réquisitionné les charrettes de 42 paysans de Chaveignes avec leurs chevaux pour les transporter, mais on ignore où.

Ce matin, une petite voisine de 13 ans promenait un bébé dans



une voiture d'enfant. Les Allemands lui ont demandé d'ôter le bébé. Elle a eu peur mais elle a obéi. C'est alors qu'ils ont retourné la voiture et ont graissé les roues parce qu'elles grinçaient.

Tout ceci s'est passé devant les notabilités du pays.

Le 26 août : De notre côté, les alliés ne semblent pas pressés d'avancer. Nous sommes encore sous le joug boche. Dans les rues, ce n'est qu'un défilé de convois. Au loin, nous entendons des mitrillades entre maquis et Allemands et les bruits sourds des bombardements du côté de Châtellerault.

Le 27 août : La radio ne parle pas de la région de Tours, d'Angers ou d'Orléans. On ignore totalement ce qui se passe à 40 km d'ici.

Mais la ville est calme, même s'il y a souvent des escarmouches entre maquis et Allemands. Hier soir, il y a eu une sérieuse canonnade qui a fait deux blessés allemands.

Le 28 août : Ici, rien de nouveau, mais on a appris que les Allemands ont pris des otages qu'ils fusillaient en représailles des

attaques du maquis. Près de Pouzay (à Maillé) ils auraient tué 180 personnes pour venger la mort d'un colonel. On nous a annoncé que 4.000 Allemands devraient passer par Richelieu pour se réformer.

Le 29 août : Ici toujours rien mais cela approche. Depuis ce matin, les tirs de canon ne cessent pas du côté de Loudun, Saumur, Montsoreau, Bourgueil. Les occupants réquisitionnent encore voitures, charrettes, chevaux, vélos..

Enfin nous sommes plongés dans un calme relatif, notre vie est monotone, nous attendons, impatients.

20h : nous venons d'apprendre que les alliés avançaient entre Montsoreau et Chinon, où les ponts ont sauté. Ce sont les détonations : que nous entendions ce matin. Quelle joie! Nous les attendons d'ici trois jours.

Le 30 août : Les Allemands pullulent dans la région. Ils cherchent à regagner l'Allemagne sans se faire prendre. Ce matin, ils ont voulu réquisitionner 60 vélos, sans succès. Des convois allemands passent sans arrêt. Les soldats ignorent la prise de Paris. Ce soir, c'étaient des convois avec des canons gros calibre. Les soldats se débarrassent de presque toutes leurs affaires sur les routes, calots, ceinturons, grenades, cartouches, vélos parfois, c'est la débandade.

Le 31 août : Le canon tonne au loin, c'est-à-dire Loudun, Chinon. On entend des explosions qui font trembler les vitres et les portes. Nous attendons dans l'ignorance complète des événements qui se déroulent à une vingtaine de kilomètres. Les bobards circulent. Cette situation énerve, insupporte et nous avons hâte d'en finir.

Le 1er septembre : Enfin, nous voilà libérés des Allemands. Mais nous ne sommes pas encore sous l'autorité militaire des alliés, hélas!

Les "libérateurs" de la ville, francs partisans, groupes de jeunes gens sans morale, ont fait leur entrée cet après-midi vers 15h. Beaucoup d'esbrouffe, de décorum, qui donnaient à cette libération une allure théâtrale et grotesque. Cette journée a été, pour nous, une journée de déception, tristesse et d'inquiétude pour l'avenir.

Cependant, avant de se faire une opinion définitive, il faut attendre les Américains qui, d'après le chef de la résistance, devraient venir relayer le maquis et renforcer la place demain matin à 6h.

Le 2 septembre: Quelle triste journée encore aujourd'hui. Rien de nouveau depuis hier. Les Américains ne sont pas encore venus jusqu'à nous. Nous sommes encore sous la puissance du maquis, des corps francs et ce n'est pas bien beau. Presque tous ont l'air d'avoir 14 ans et de jouer à la petite guerre. La libération de Richelieu avait été fixée pour hier après-midi. Tous les Allemands de la région étaient partis à vélo ou en auto. Mais, dans la matinée, une voiture allemande, avec cinq soldats à



bord, avait été contrainte de s'arrêter dans la ville à cause d'une panne, aucun garagiste n'acceptant de la réparer. Finalement, ils s'étaient décidés à repartir à pied. Sur ces entrefaites, Mme Ney, membre de la résistance, réussit à les introduire dans sa maison pour leur offrir à déjeuner et leur faire écouter la radio qui leur dévoila plusieurs faits qu'ils

ignoraient comme la prise de Paris, la rupture de la Roumanie... **Pendant ce temps** elle prévient le maquis pour qu'ils se postent au moulin de Chauvin pour les cueillir, ce qui s'est passé. Des cinq, un seul, le plus jeune, 18 ans, voulut se défendre, mais il s'est rapidement rendu compte que c'était inutile. C'est alors que le maquis a fait son entrée dans la ville. Cinq voitures Citroën fonçant dans la Grande Rue et stoppant brutalement place de l'Eglise. Deux hommes du maquis se sont



placés aussitôt à chaque porte de la ville avec mitrailleuses et fusils pour la garder.

D'autres s'emparaient des pancartes allemandes et les faisaient brûler sur la place; d'autres gardaient les cinq pauvres prisonniers dont le plus vieux avait 20 ans, d'autres enfin plantaient des drapeaux tricolores sur la mairie et l'église pendant que la cloche de la mairie et le carillon de l'église étaient mis en branle pendant au moins quinze minutes.

Presque toute la population richelaise était sur la place pour acclamer les libérateurs, des drapeaux de toute sorte faisaient leur apparition sur le rebord de la fenêtre de la mairie, la statue de la République était érigée et M. Vieux, communiste réputé, entonnait le Chant du Départ en levant le poing puis la Marseillaise en faisant un "V" avec ses doigts. Ensuite il y eut un bref discours de M. Chauvin, conseiller général, heureux de pouvoir crier "Vive la France, vive la République".

Tout ceci était très théâtral, ils avaient l'air d'être tous très fiers. Il y avait de quoi. Ils n'ont pas tiré un seul coup avec leurs armes.

En pleine manifestation, nous avons eu le passage de six avions américains à haute altitude qui se dirigeaient vers Châtellerault. Tout à coup, ils ont fait demi-tour et sont descendus raser le toit des maisons pour s'assurer, sans doute, de la libération de la ville.

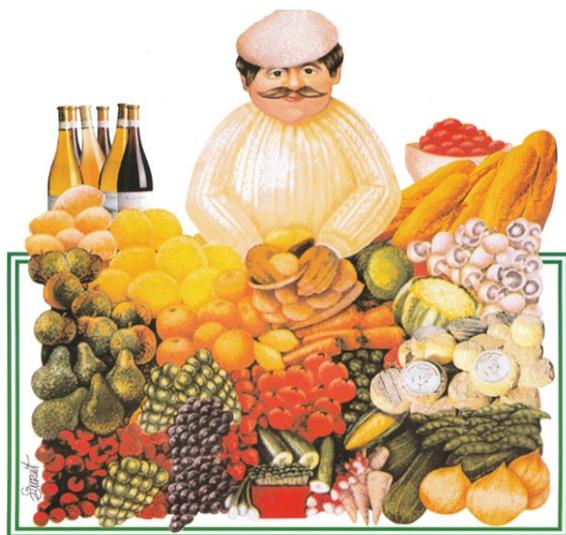
Le soir, les portes de la ville ont été fermées pour s'assurer que des Allemands ne partent pas habillés en civil.

Le 4 septembre : L'ordre et la discipline commencent à apparaître dans le groupe FFI. Cet après-midi, ils sont allés, suivis de presque tous les habitants de la ville, déposer des gerbes au monument aux morts. Le chef a dit quelques mots, ce qu'il fallait, pas de discours mais une minute de silence. Les jeunes FFI y sont allés au pas cette fois-ci. L'aspect militaire revenait, cela faisait plaisir au lieu de les voir débraillés.

Le 5 septembre : Nous passons par des alternatives de bon et de mauvais moral, ce qui est déprimant. Faut-il se réjouir de l'entrée des troupes alliées en Belgique, Hollande et Luxembourg?

Poitiers est libérée ce matin et 20.000 Allemands se sont rendus mais à Richelieu, des jeunes FFI ou non ont peint en noir une croix gammée sur le portail de l'usine. Tout le monde est outré, écœuré, dégoûté, depuis le chef de la gendarmerie jusqu'aux simples braves gens.

Il faudrait, pour bien faire, qu'ils partent tous à la guerre. Ce matin est arrivé un gradé, un officier qui exige d'eux une tenue impeccable et de la discipline. La nuit dernière, des armes, des munitions et des souliers ont été parachutés dans la région.



Notre village de Chaveignes était en fête ce dimanche 20 octobre, il s'éveilla pour accueillir pas moins de soixante-huit exposants qui nous ravirent de délicieux produits de notre terroir avec le miel, les noix, les épices, les châtaignes et la bernache, les huîtres de Marennes, les fouées, le fromage de chèvre, les légumes et fruits de saison, l'huile ou le safran, les plantes, arbustes et arbres fruitiers... la présence de nombreux artisans d'art : cuir, verrerie, céramique culinaire, émaux pour parures, décoration... et des membres actifs de nos partenaires: le comité des fêtes, Chaveignes Accueil (club couture), la Chasse, le K'di fermier, les Archers du Cardinal, les Fioretti ...

Tôt le matin, l'ouverture de l'inauguration officielle s'est faite en présence d'élus et de visiteurs fidèles. Ils ont rencontré des exposants, tous entraînés en musique avec Lili & Co, quatuor de chansons françaises pop folk. Le groupe de joyeux musiciens avec guitare saxophone, contrebasse et chant interprète des textes poétiques et drôles. De vraies musiques composées et jouées par des musiciens engagés avec de surprenants moments d'improvisation.

Cette année, nous avons mis à l'honneur « Le pouvoir des plantes sur notre santé ». Les plantes entrent dans la composition des huiles essentielles et la fabrication de savons et crèmes dont la matière première est issue de producteurs locaux.

Ainsi, Bénédicte Huguet nous a fait découvrir les huiles essentielles et produits d'exception qui éveillent les sens et permettent de prendre soin de soi et de sa famille. Une écoute individualisée permet de cerner les besoins de chacun et d'apporter ainsi des conseils appropriés. Les huiles essentielles sont utiles aussi pour entretenir et assainir toute la maison.

Autre rencontre incontournable, dans le Presbytère

avec Pascale Marcelino, artisane savonnière, elle proposa des ateliers pour s'initier à la fabrication de savons et de crèmes. C'est avec technique, rigueur et maîtrise du geste qu'elle travaille les matières premières vivantes pour les transformer tout en préservant leurs propriétés et les transmettre ainsi de façon optimale aux usagers.

Une pause bien méritée s'imposait autour d'un bon repas, à la salle communale avec la présence chaleureuse des membres du Comité des fêtes.

Dans la cour, les enfants ont participé au concours de la citrouille en sculpture d'animaux sauvages, de la ferme ou fabuleux. De belles réalisations intitulées, « Koatrouille », « Léon », « L'escacourage », le « Loup à crinière » ou « Le Tritoro ». Nous les remercions pour leur participation et leur esprit créatif. Des récompenses furent distribuées aux enfants et comme un bouquet final, moment de poésie, un lâcher de ballons multicolores s'improvisa avec les jeunes visiteurs.

Une exposition de photos du Club de Richelieu parcourait l'architecture de notre ville proche à l'occasion cette année du 400^e Anniversaire du Cardinal de Richelieu, Homme d'Etat, Ministre principal de Louis XIII. Aussi, nous pouvions admirer des reproductions d'après d'anciennes cartes postales qui faisaient écho à cet événement.

Un grand et chaleureux **merci** aux bénévoles et aux associations de la commune, aux intervenants et aux mécènes dont le dévouement et l'enthousiasme ont contribué à la réussite de notre marché.

Enfin, Il est temps de vous donner dès à présent rendez-vous pour une vingt-neuvième édition de notre Marché et nous vous souhaitons à vous et vos proches une belle Année 2025.





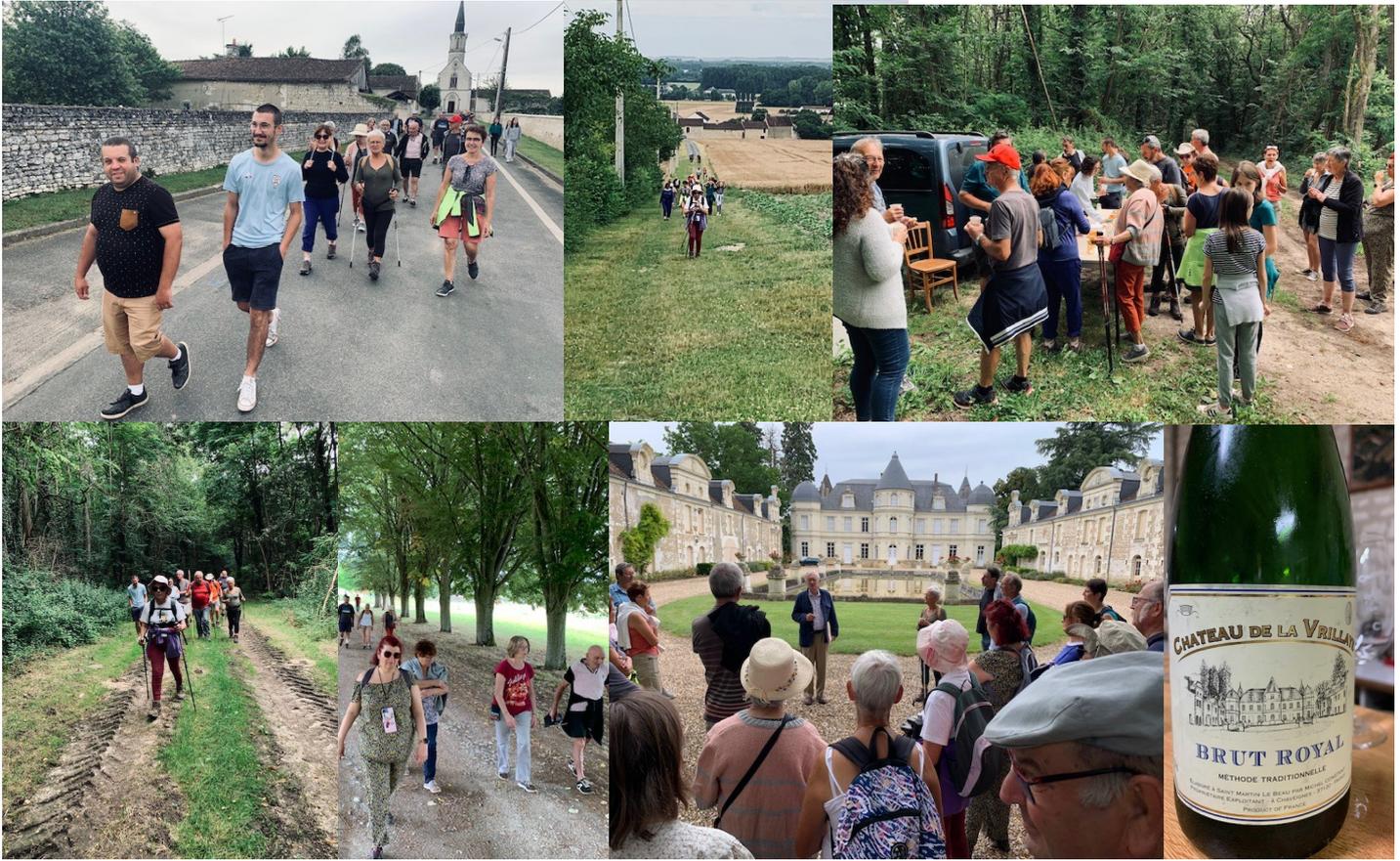
Noël des enfants par le comité des fêtes



La fête de la Saint Jean



La randonnée du 14 juillet



Les commémorations...



Campagne de recensement 2025 à Chaveignes

La campagne de recensement à Chaveignes aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025. Ce recensement est une étape essentielle pour notre commune, permettant de recueillir des informations précieuses sur la population et d'améliorer les services publics.

Pour cette campagne, nous avons la chance d'avoir à nos côtés Françoise BAUGÉ, notre agent recenseur dédié.

Elle connaît très bien notre commune puisqu'elle y travaille depuis 17 ans. Elle s'engage à effectuer ce recensement avec professionnalisme et bienveillance. Son rôle consistera à se rendre dans chaque foyer pour collecter les informations nécessaires, tout en garantissant la confidentialité des données.

Le recensement est une démarche civique importante, et votre participation est obligatoire. En répondant aux questions de Françoise, vous contribuerez à une meilleure connaissance de notre commune et à l'amélioration de nos infrastructures et services.



Il sera également possible de réaliser le recensement en ligne à partir du 16 janvier via <https://www.le-recensement-et-moi.fr/> grâce aux codes que vous auriez reçus dans votre boîte aux lettres.

Nous remercions d'avance tous les habitants de Chaveignes pour leur coopération et leur accueil chaleureux envers Françoise BAUGÉ. Ensemble, faisons de cette campagne de recensement un succès pour notre commune.

Programme de travaux de voirie pour 2025



Lors du dernier conseil municipal, M. le Maire a exposé les besoins identifiés en matière de travaux de voirie pour l'année 2025. Conscient de l'importance d'entretenir et d'améliorer le réseau routier communal, un programme de réfection a été envisagé. Celui-ci concerne plusieurs chemins qui nécessitent des interventions essentielles pour assurer leur durabilité et la sécurité des usagers.

Les travaux projetés prévoient notamment :

- La scarification des surfaces dégradées,
- Le reprofilage pour redonner une pente adaptée au ruissellement des eaux,
- La mise en forme avec des matériaux durables tels que le calcaire ou la GNT (Grave Non Traité), garantissant ainsi un revêtement résistant et adapté à un usage rural.

Une première estimation a été effectuée pour permettre le lancement des démarches administratives et d'anticiper les besoins financiers. Afin d'obtenir des offres compétitives et d'optimiser les coûts, deux autres devis ont été sollicités auprès de différentes entreprises.

Un projet structuré pour maîtriser les priorités budgétaires

Le programme de travaux est actuellement à l'étude par la commission voirie, chargée de recenser les chemins prioritaires et de déterminer les interventions à réaliser. Cet examen minutieux permettra de définir les choix stratégiques à opérer en fonction des besoins les plus urgents, tout en respectant les contraintes budgétaires

de la commune. Un arbitrage final sera effectué lors du vote du budget 2025 prévu en mars prochain.

Un dossier de subvention pour soutenir le financement des travaux

Afin de garantir une bonne gestion financière du projet, la municipalité a pris l'initiative de déposer un dossier de demande de subvention FDSR (Fonds Départemental de Solidarité Rurale) auprès du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire. Cette subvention, qui constitue un soutien financier précieux pour les communes rurales, permettra de réduire le coût des travaux restant à la charge de la collectivité.



Projet d'extension du lotissement « Champvent »

Une réflexion est portée pour répondre aux besoins de demain. Le projet d'extension du lotissement « Champvent », situé dans le secteur des Amandiers, constitue une étape majeure pour évaluer la capacité de la commune à accueillir de nouveaux habitants tout en respectant les équilibres économiques, environnementaux et sociaux.

Une étude de faisabilité au cœur de la réflexion

Ce projet repose sur une étude approfondie pour en évaluer la faisabilité. L'objectif est de définir les possibilités d'aménagement pour créer 26 nouveaux logements, en tenant compte des contraintes et des opportunités locales. Le projet prévoit :

- Une voirie partagée adaptée pour une circulation fluide et sécurisée.
- Des cheminements piétons intégrés au réseau existant.
- Une gestion durable des eaux pluviales, combinant des noues sur le domaine public et des dispositifs sur les parcelles privées.
- Des aménagements paysagers pour préserver le cadre de vie.

Un projet conditionné par les coûts et les financements

Une enveloppe globale estimative de première intention a été établie pour les différents travaux et études. Le coût final restant à la charge de la commune jouera un rôle déterminant dans les décisions à venir.

Les différents modes de portage du projet

La commune travaille en collaboration étroite avec l'ADAC 37 (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités d'Indre-et-Loire) qui accompagne la commune dans les études préalables et propose une assistance technique et juridique pour garantir la viabilité du projet.



Plusieurs options de portage financier et technique sont actuellement à l'étude :

- Portage communal direct : La commune finance et gère l'ensemble des travaux, avec un contrôle total sur le projet mais un risque financier plus important.
- Contrat de concession avec un aménageur : Un aménageur privé prend en charge les travaux en échange de la vente des lots, ce qui limite l'investissement initial de la commune.
- Partenariats publics-privés (PPP) : Une solution mixte permettant de partager les coûts et les risques avec des partenaires privés.

Un calendrier envisagé à long terme

Si le projet est validé à l'issue de cette réflexion, sa mise en œuvre pourrait s'échelonner sur plusieurs années.

Une vision pour l'avenir

Ce projet tend à répondre aux besoins croissants en logements, tout en anticipant les défis liés au coût des aménagements.

Ma sécurité
Vous n'êtes pas seul.

Téléchargez l'**application**
ou rendez-vous sur
masecurite.interieur.gouv.fr



Le club de la Bonne Entente propose et organise diverses activités pour les adhérents, avec pour objectif : permettre à chacun de trouver son plaisir et de le partager avec d'autres.

C'est un temps de convivialité où on se retrouve autour de jeux : cartes, triomino, rummikub etc...

Nous remercions vivement la commune de Chaveignes pour le prêt de la salle des Fêtes qui contribue à la réussite de nos activités.

Cette année nous avons organisé :

- Les réunions du mercredi
- 3 concours de belote
- Sortie à la fête de l'amitié à Villeloin Coulangé
- Sortie à la chorale « à travers chants » à Loudun
- 2 repas à Pâques et à Noël

Nouveauté, en 2025 La Bonne Entente sera organisatrice de la sélection de la dictée et du quiz.

Notre association adhère à la Fédération de Touraine, qui elle-même adhère à la Fédération Nationale reconnue d'utilité publique.

Nous vous invitons à venir partager et échanger tous les mercredis de 13 h 30 à 17 h 30 !

Toute l'équipe de la Bonne Entente vous souhaite une très bonne année 2025 !

Le président :
Gérard GUIN

" LA BONNE ENTENTE "

Le Bourg

37120 CHAVEIGNES

TEL : 06 30 60 20 05

Email : labonnetentechaveignes37@orange.fr

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

Activités	Lieu et horaire
JEUX DE CARTES (Belote, tarot etc...)	Les mercredis De 13h30 à 17h30
JEUX DE SOCIÉTÉ (Triomino, Rummikub, scrabble etc...)	Salle des fêtes Chaveignes

ACTIVITÉS ANNUELLES PROPOSÉES PAR LE CLUB POUR 2025

- Sélection de la dictée et du quiz le **lundi 27 janvier** (pour les adhérents et sur inscription)
- Inscriptions des adhésions le **mercredi 29 janvier**
- Concours de belote à Champigny-sur-Veude le **samedi 1^{er} février**
- Assemblée Générale le **mercredi 19 février**
- Repas de Pâques salle de Chaveignes le **mercredi 2 avril**
- Concours de belote salle Chaveignes le **samedi 3 mai**
- Concours de belote salle de Chaveignes le **samedi 4 octobre**
- Chorale « A travers Chants » Loudun choix de dates en **novembre**
- Repas de Noël salle de Chaveignes le **mardi 2 décembre**

Ces activités envisagées sont soumises aux aléas de la santé des animateurs.



Chaveignes Accueil



À la Salle des Fêtes de Chaveignes

Tous les jeudis,
de 14h00 à 17h30

Mme Marguerite Berger ayant manifesté le désir de « prendre sa retraite » au bout de 27 ans de bons et loyaux services, nous l'avons remerciée en lui remettant quelques cadeaux jeudi 04/07/24. M. Le Maire, en présence de quelques conseillers, l'a félicitée pour son engagement durant toutes ces années.

Nous avons repris nos activités jeudi 12/09 et avons le plaisir d'accueillir 4 nouvelles dames portant ainsi notre effectif à 19 adhérentes.

Nous avons participé au Marché Fermier organisé par la municipalité où nous avons exposé différents travaux : bavoirs brodés pour bébés, tabliers avec torchons amovibles, sac à main divers, petits pochons, sacs à tarte, petits carnets pense-bête etc...

Nous adressons à tous nos meilleurs vœux pour 2025 et un grand merci à Mr Le Maire et son Conseil Municipal pour le prêt de la salle tous les jeudis et l'attribution de la subvention annuelle.

La Présidente,
Mme Nicole LIBREAU



Chers amis,

En ce début d'année qui commence, le bureau et tous les membres du comité des fêtes vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour 2025. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont consacré du temps à nous aider dans l'ensemble de nos manifestations.

Remercie également M. le Maire et son Conseil municipal pour la subvention accordée, pour le goûter de Noël des enfants ainsi que la participation à l'achat des cadeaux.

Le Président, Alain Montas.



Location de matériel

Location vaisselle et petit appareil de cuisine:

Location vaisselle et petit appareil de cuisine au 02 47 95 30 61 ou 02 47 58 25 91

Le couvert 2 assiettes plates, 1 assiette à dessert, 2 verres, fourchette, couteau, petite cuillère et tasse à café pour 0,50€ avec un supplément de 0,10€ pour la flûte. Caution 20 €.

Friteuse gaz 60 € Caution 300 €. Plancha gaz 60€ Caution 300€.

Location stand , table et banc au 02 47 58 13 86

Barnum 5x12m monté et démonté par nos soins 150€ le week-end Caution 250€.

Stand 4,50x3m 60€ le week-end Caution 100€.

Stand 3x3m 50€ le week-end Caution 100 €.

Location 1 table et 2 bancs 4€ Caution 50 €

Manifestations à retenir pour 2025

- 1 mars** Couscous soirée dansante à Richelieu
- 18 mai** Randonnée vélo et pédestre
- 5 juillet** Vide grenier, pétanque, feu de St Jean et feu d'artifice
- 19 octobre** Marché fermier
- 23 novembre** Loto à la Tour Saint Gelin
- 13 décembre** Arbre de Noël

Voyage: Le Pal parc animalier et attractions Samedi 21 Juin Dompierre sur Besbre 03290.

Voyage Route de la Sardine ST Gilles Croix de Vie 85800 Date à définir.



En 2025 la Salle du Rond Point à Chaveignes

fêtera les 10 ans de son ouverture.

À cette occasion elle proposera à son public
un programme exceptionnel dans le cadre des

DIMANCHES DU ROND-POINT à 17:30 h.

Le 30 mars 2025 : Au Fil de l'Eau !

De tous temps l'eau a été un élément d'inspiration pour les artistes:
DOM Paulin avec son talent nous interprétera des morceaux choisis
Ravel, Liszt, Chopin, les Jardins sous la pluie de Debussy.

Le 13 juillet 2025 : Léo Ferré

Jacky Le Poittevin, pianiste, sera le passeur émouvant du poète mais
également de Verlaine, Rimbaud, Aragon et bien d'autres.

Le 20 juillet 2025 : de Ravel à Gershwin

Avec légèreté et gravité, Alain Villard piano, André Pons Valdès violon
nous interpréteront leurs plus belles compositions.

Le 27 juillet 2025 : Le Piano sur la Pellicule

Ciné concert : Timothée Urbain accompagnera en live avec brio des films
de Georges Méliès et Buster Keaton.

La Varenne 1 route de Braslou 37120 Chaveignes

Réservations: contact@salledurondpoint.com et 02 47 58 26 31 .

Tarifs 14 €. Moins de 18 ans 12 €. Gratuit pour les moins de 8 ans



En 2025, l'association « Anim'ez vous » poursuivra l'aménagement et l'entretien du parc animalier. Nous accompagnerons les différents publics accueillis dans les soins et les diverses activités auprès et avec les animaux qui nous apportent tant !!!

L'association et ses membres vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année avec vos proches.

Catherine et Patrice JEAN

Centre d'Accueil en Zoothérapie « Anim'ez Vous »

Mme JEAN Catherine Éducatrice spécialisée

Intervenante en Médiation Animale formée à l' « Institut Français de Zoothérapie »

Siège Social : « N°2 Chizeray route de Thuet 37120 CHAVEIGNES

Téléphone : 06 88 75 92 00 Courriel : caz.animezvous@gmail.fr

Le Grippault : agenda culturel 2025

Exposition "Move Your Art!" – Du 1er janvier au 31 mai.

L'exposition présente des œuvres de huit artistes internationaux, accessibles uniquement sur rendez-vous. Une occasion unique de découvrir l'art contemporain dans un cadre intime.

Retraite "Dans le rythme de la terre" – Du 15 au 21 mars. Se reconnecter à la nature.

Masterclass Shakespeare – Du 27 avril au 3 mai.

Analyse de Hamlet, Othello, et Richard III avec Gijs Scholten van Aschat.

Croquis et Aquarelle dans la Nature – Du 4 au 9 mai.

Dessin en plein air avec Alan Johnston.

Week-end de concerts – Du 27 au 29 juin.

Concerts et performances.

Atelier de Théâtre PROUST – Du 6 au 12 juillet.

Exploration théâtrale de Proust.

Retraites de Chant et Yoga – Du 13 au 18, 21 au 26, et 29 juillet au 3 août. Chants et yoga dans la nature.

Sculpture de bois avec Will Schropp – Du 24 au 31 août.

Créez une sculpture en bois.

Cours de parfumerie – Du 20 au 26 octobre et 27 octobre au 2 novembre. Introduction à l'art de la parfumerie.

Hannah Hughes
Stephen Chambers
Sven Kroner
Koen Taselaar
Marie Reintjes
Bianca Sistermans
Annael Shavit
Erik Mattijssen

26.1
'til
31.5
2025

Le Grippault, Chaveignes-Richelieu
By appointment only: info@legrippault.fr

Le Grippault,
47 Avenue de la Coupure du Parc
37120 Chaveignes
Contactez-nous à :
info@legrippault.fr

INSTAURATION DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

La Communauté de Communes Touraine Val de Vienne (CCTVV) a acté le passage à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour le financement des dépenses d'ordures ménagères à compter de 2025. Ainsi au 1er janvier 2025, la redevance Ordures Ménagère (REOM) n'existera plus.

La REOM génère des difficultés de gestion, son recouvrement pose des problèmes d'organisation et mobilise des moyens humains importants. En outre, la collectivité est confrontée à un taux d'impayés important, et à des difficultés pour assurer une équité de traitement entre les usagers. Avec le passage à la TEOM, la CCTVV fait le choix d'une gestion plus adaptée :

- cette taxe est un impôt prélevé par les services de l'Etat : elle est acquittée avec la taxe foncière chaque année,
- la gestion de la TEOM mobilise moins de moyens au niveau de la collectivité,
- le passage à la TEOM permet à la CCTVV de ne plus avoir à se soucier des impayés, son montant étant garanti par l'Etat.

Chaque propriétaire paiera cette taxe en même temps que sa taxe foncière en fin d'année 2025, à laquelle sera ajoutée 8% de frais de gestion.

Vous pouvez dès à présent estimer cette taxe en vous référant à votre relevé de taxes foncières 2024, dans la partie « propriétés bâties ». Il faut prendre la valeur du local intitulé « Base » sur votre état et la multiplier par 17.73 % (taux provisoire déterminé au 8/10/2024 par le CCTVV. Le nouveau taux 2025 sera voté en avril par le Conseil Communautaire suivant la facturation du SMICTOM). Le montant ainsi obtenu représentera la valeur estimée, prévisionnelle de la TEOM 2025.

Un plafond maximum a été instauré pour garantir une taxe raisonnable.

Cependant, pour les propriétaires bailleurs, la TEOM est aussi à leur charge et peut être récupérée de plein droit sur les locataires, à l'exclusion des frais de gestion (8%). Cette taxe figure, en effet, parmi les charges récupérables du propriétaire auprès de son locataire.

La TEOM est intégrée au loyer par les charges locatives. À ce titre, le montant pourra être calculé en douzième. Pour cela, le montant estimé de la TEOM annuelle peut être divisée par 12, afin de répartir cette taxe tous les mois pour le locataire.

Lorsque le propriétaire recevra l'avis d'imposition de taxe foncière (fin d'année 2025), il sera constaté le montant réel de la TEOM. Il y aura alors régularisation de la situation sur le dernier mois. Si la taxe réelle est supérieure aux calculs prévisionnels, il sera demandé un complément au locataire. Si la taxe réelle est inférieure aux calculs prévisionnels, il sera remboursé le trop-perçu au locataire.

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères
Propriétés bâties	Taux 2023	%	%	%	%	- %
	Taux 2024	%	%	%	%	17,73 %
	Adresse					
	Base					2100
	Cotisation					372,33
	Cotisation lissée					(2100 x 17,73%)
	Adresse					
	Base					
	Cotisation					
	Cotisation lissée					
Cotisation 2023						
Cotisation 2024						
Variation						

+ 8% de frais de gestion
Soit 402,11€ de TEOM

Vous souhaitez effectuer des travaux de rénovation dans votre maison ou votre appartement, vous avez des projets d'extension ou de construction immobilières, d'aménagement de votre terrain, les architectes et paysagistes conseils du CAUE 37 sont là pour vous aider gratuitement.

Ils vous reçoivent, sur rendez-vous, lors des différentes permanences proposées sur l'ensemble du

département Le 3ème mardi de chaque mois à la Communauté de Commune Touraine Val De Vienne 14, route de Chinon 37220 PANZOULT.

Durant 1 heure environ, l'architecte ou le paysagiste conseil va vous aider à réfléchir à une implantation et une organisation pertinente de votre projet, à choisir des matériaux et des solutions techniques adéquats, à étudier les règlements d'urbanisme et les contrats de construction afin de trouver, avec vous, les solutions architecturales, techniques et juridiques adaptées à vos besoins.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Indre-et-Loire « fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre ». (Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, art.7).

Les rendez-vous sont à prendre auprès du service instructeur au 02 47 97 63 56. Munissez-vous des documents nous permettant de comprendre et d'analyser votre projet (photographies, plans, extrait cadastral...)

Retrouvez les informations sur toutes les permanences architecture et paysage du CAUE 37, ainsi que de nombreuses fiches conseil pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets, sur notre nouveau site internet : www.caue37.fr

La Communauté de Communes

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE	SANTÉ
ÉTAT CIVIL ET FAMILLE	LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER
JUSTICE	BUDGET

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien

France Services Richelieu, vous accueille du lundi au vendredi

- Pour vous accompagner dans les démarches administratives quotidiennes et répondre à vos questions;
- Vous aider dans les démarches en ligne (ex : navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne);
- Résoudre les situations complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires ;
- Mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (ex : consultation internet, création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).

France Services Richelieu
 3 place Louis XIII 37120 Richelieu
fs.richelieu@cc-tvv.fr Tél. 02 47 58 20 70



Richelieu

ZA Champigny- Richelieu - 37120 Richelieu

Tel : 02 47 58 27 74

Horaires : **Horaires :** **Mardi :** de 13h30 à 18h00 - **Mercredi :** de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 - **Vendredi :** de 13h30 à 18h00 - **Samedi :** de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Déchets acceptés



GRAVATS INERTES



VÉGÉTAUX



MÉTAUX



CARTONS



ENCOMBRANTS



APPAREILS ÉLECTRIQUES



PILES ET BATTERIES



DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUES (DDS)



HUILES DE VIDANGE



CARTOUCHES ENCRE



EMBALLAGES EN VERRE



PAPIERS



TEXTILES

COMMANDEZ UN COMPOSTEUR pour votre jardin



Modèle bois - Contenance: 300L

Prix unique

10€



Modèle plastique - Contenance: 300L

Inscription obligatoire sur smictom.com

1

Rendez-vous sur le site www.smictom.com
Cliquez sur le rectangle orange

2

Choisissez le type de composteur: plastique ou bois ?

3

Renseignez vos coordonnées et choisissez la date et l'heure de retrait



Fériers 2025

CALENDRIER DES REPORTS DE COLLECTE



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mercredi 1^{er} janv. (Jour de l'An)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du mercredi 01/01	Collecte du jeudi 02/01	Collecte du vendredi 03/01
Lundi 21 avril (Pâques)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 21/04	Collecte du mardi 22/04	Collecte du mercredi 23/04	Collecte du jeudi 24/04	Collecte du vendredi 25/04
Jeudi 1^{er} mai (Fête du Travail)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 01/05	Collecte du vendredi 02/05
Jeudi 8 mai (Armistice 1945)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 08/05	Collecte du vendredi 09/05
Jeudi 29 mai (Ascension)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 29/05	Collecte du vendredi 30/05
Lundi 9 juin (Pentecôte)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 09/06	Collecte du mardi 10/06	Collecte du mercredi 11/06	Collecte du jeudi 12/06	Collecte du vendredi 13/06
Lundi 14 juillet (Fête Nationale)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 14/07	Collecte du mardi 15/07	Collecte du mercredi 16/07	Collecte du jeudi 17/07	Collecte du vendredi 18/07
Vendredi 15 août (Assomption)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du vendredi 15/08
Mardi 11 nov. (Armistice 1918)	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du mardi 11/11	Collecte du mercredi 12/11	Collecte du jeudi 13/11	Collecte du vendredi 14/11
Jeudi 25 déc. (Noël)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 25/12	Collecte du vendredi 26/12

SMAEP Richelieu-Courcoué : Une Nouvelle Page pour l'Eau Potable Locale

Le 1er janvier 2024 marque une étape importante dans la gestion de l'eau potable sur notre territoire avec la fusion du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable (SMAEP) du Richelais et du SIAEP de la Région de Courcoué. Cette décision, officialisée par un arrêté préfectoral du 28 décembre 2023, donne naissance au SMAEP Richelieu-Courcoué, une structure renforcée et modernisée.

Une fusion pour optimiser la gestion de l'eau

Cette fusion vise à mutualiser les ressources et les compétences pour offrir un service encore plus performant. Le nouveau syndicat dessert les communes de Braslou, Braye-sous-Faye, Faye-la-Vineuse, Jaulnay, Luzé, Marigny-Marmande, Pouant, Razines, Richelieu, Brizay, Chaveignes, Chezelles, Courcoué, et La Tour-Saint-Gelin, représentant une population totale de près de 6 000 habitants.

Le SMAEP Richelieu-Courcoué assure la production, la distribution et l'entretien des infrastructures d'eau potable, tout en poursuivant des projets d'amélioration du service.

Le SMAEP Richelieu-Courcoué assure la production, la distribution et l'entretien des infrastructures d'eau potable, tout en poursuivant des projets d'amélioration du service.

Un accueil public renforcé

Pour mieux répondre aux besoins des usagers, le SMAEP Richelieu-Courcoué dispose désormais d'un bureau accessible au 21 Grande Rue, 37120 Richelieu. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- **Lundi au jeudi** : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Ce bureau permet d'assurer un service de proximité pour les abonnés, facilitant les démarches administratives, les demandes d'informations et les réclamations.

Des projets ambitieux pour l'avenir

Le SMAEP Richelieu-Courcoué prévoit plusieurs initiatives pour améliorer la qualité du service, telles que :

- La diversification des ressources en eau pour garantir une continuité optimale ;
- Le renouvellement des conduites fuyardes et des équipements vieillissants ;
- L'installation de dispositifs modernisés pour le contrôle et la qualité de l'eau, tels que des analyseurs de chlore en continu.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche de gestion durable et de préservation de la ressource.

Un engagement pour la transparence

Conformément aux obligations légales, le SMAEP Richelieu-Courcoué s'engage à publier chaque année un rapport détaillé sur le prix et la qualité du service (RPQS). Ce document fournit une évaluation complète des performances techniques et financières, et informe les usagers sur l'état du service.

Avec cette nouvelle organisation, le SMAEP Richelieu-Courcoué réaffirme son engagement à fournir une eau potable de qualité tout en répondant aux attentes des habitants et en préservant les ressources naturelles.



DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES JAUNES

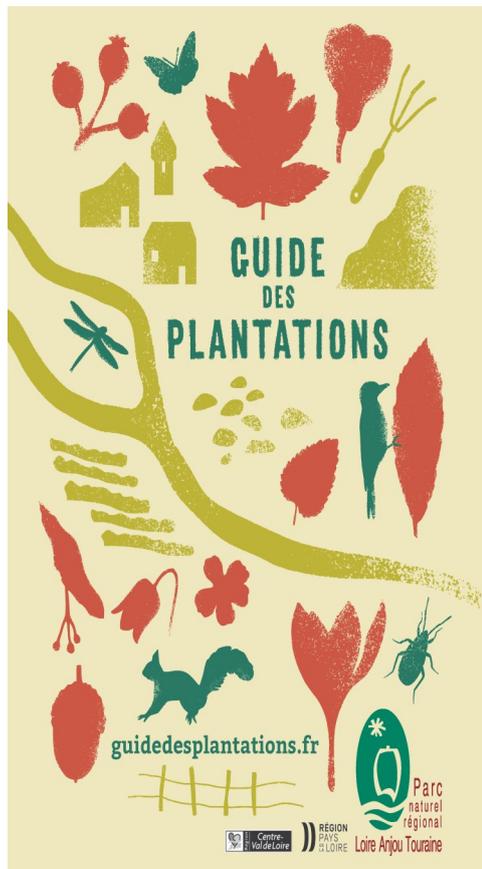
La distribution des sacs jaunes par la commune, ne concerne uniquement les foyers ayant un bac individuel.



Elle se déroulera le :

Samedi 18 janvier 2025
De 14h00 à 17h00
Salle du conseil municipal à la mairie





Guide des plantations du Parc :

un outil en ligne pratique pour votre jardin !

*Les jardins sont une composante essentielle du paysage. Alors, comment choisir ses plantations en fonction de son sol ? Quelles essences planter et quand ? Jardiniers amateurs ou professionnels, **le guide des plantations** du Parc Loire-Anjou-Touraine est fait pour vous !*

Planter pour les paysages de demain

Les plantes des jardins forment nos paysages, notre cadre de vie. Elles reflètent l'identité locale et chaque jardinier apporte sa touche. Les paysages du Parc que vous habitez sont uniques. Il convient de se poser les bonnes questions en matière de plantations. Même si quelques végétaux exotiques apportent de l'originalité, il est conseillé de planter des essences locales, garantes du patrimoine. Mieux adaptées au sol et à l'environnement, elles se développent plus facilement, sans produits supplémentaires.

C'est pour répondre à cet objectif et vous aider dans vos projets autour du végétal que le Parc Loire-Anjou-Touraine met à votre disposition un outil pratique et gratuit en ligne : **le guide des plantations !**

Guide des plantations : mode d'emploi

En 2024, le guide des plantations évolue et vous propose de nouvelles possibilités de recherches :

Selon votre espace de vie. Forêt, plaine et plateau, vallée ou vignoble, découvrez les grands paysages du territoire et obtenez une liste de plantes adaptées à votre environnement.

Suivant les plantes souhaitées. Emblématiques du Parc ou comestibles, retrouvez plus de 600 essences pour votre projet. Un pictogramme vous indique aussi les espèces invasives à éviter. Introduites de manière volontaire ou non, ces dernières concurrencent les plantes locales jusqu'à les faire disparaître.

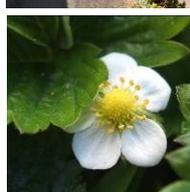
Selon votre type de projet. En panne d'inspiration ? Laissez-vous guider par les exemples de jardins. Massif et rocaille, haie composée, verger, bassin... chaque idée est illustrée et détaillée minutieusement pour vous aider à composer votre espace.

Sans oublier la rubrique « Conseils » entièrement revue pour vous simplifier la vie au jardin ! Découvrez les trucs et astuces pour accueillir les pollinisateurs, comprendre votre sol, limiter les maladies, gérer la ressource en eau... Vous avez encore des questions ? Des liens et contacts utiles de professionnels, d'associations et d'experts vous attendent.



Retrouvez le guide en ligne sur :

guidedesplantations.fr





Concours des Pratiques Agro-écologiques : des éleveurs engagés et valorisés

Après deux éditions à succès, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine organise une nouvelle fois le concours « Pratiques Agro-écologiques - Prairies et Parcours » en Maine-et-Loire et en Indre-et-Loire. Zoom sur cette reconnaissance de nos éleveurs engagés pour la biodiversité et le maintien des prairies.

Un concours pour valoriser les pratiques exemplaires

Le concours « Pratiques Agro-écologiques - Prairies & Parcours » est une composante du Concours Général Agricole. Il s'adresse exclusivement aux éleveurs et vise à récompenser les pratiques vertueuses qui contribuent activement à la préservation du patrimoine naturel.

Il rassemble les acteurs agricoles et environnementaux sur le terrain et sensibilise le public à l'importance de l'agriculture, en particulier l'élevage, pour le maintien de la biodiversité et l'attractivité des territoires. Pour les éleveurs, ce concours offre une réelle reconnaissance de leur rôle et de l'importance de ces milieux pour la qualité des produits alimentaires et la lutte contre les dérèglements climatiques.

8 agriculteurs engagés dans le concours

En 2024, 8 agriculteurs des sites Natura 2000 « Vallée de Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau » et « Complexe du Changeon et de la Roumer » ont présenté leur candidature, dans la catégorie « Pâturage ».

Les deux territoires présentent chacun des enjeux forts de maintien de l'agriculture extensive traditionnelle. Cette activité contribue à garder les milieux ouverts, favorables à l'accueil d'une faune et d'une flore riches et menacées. Si la Loire est célèbre pour ses oiseaux de prairies humides tels que la Pie-grièche écorcheur ou le Tarier des prés, le « Complexe du Changeon et de la Roumer » lui, abrite des papillons rares comme l'Azuré de la sanguisorbe, le Cuivré des marais ou le Damier de la succise.



Le jury examine les parcelles. L'occasion aussi d'échanger avec les agriculteurs sur leurs pratiques.

Après le passage du jury local composé d'experts bénévoles, les lauréats sont désignés lors de la cérémonie de remise des prix. Le 1^{er} prix est ensuite en lice pour le concours national, au Salon de l'Agriculture de Paris.

Retrouvez les lauréats 2024 : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Au service des collectivités et des usagers depuis 50 ans

Enjeu majeur de ce siècle, l'eau implique de nombreuses responsabilités, notamment pour les collectivités territoriales.

En accompagnant les communes et les intercommunalités dans l'exercice de leurs obligations réglementaires en matière d'assainissement des eaux usées, le SATESE 37 participe chaque jour à la préservation de cette ressource fondamentale.

Gouvernance

Syndicat mixte ouvert, le SATESE 37 est composé de communes (80), d'intercommunalités (9) et du Conseil départemental d'Indre-et-Loire, soit 90 collectivités adhérentes (235 communes sur 272). Chacune de ces collectivités dispose d'un(e) ou plusieurs représentant(e)s au sein de l'Assemblée délibérante du syndicat, lui garantissant ainsi la possibilité de rester pleinement actrice dans la détermination des compétences/prestations à exercer.

Compétences/prestations

- L'assistance technique – parc de 250 stations d'épuration,
- Le contrôle des raccordements au réseau public de collecte des eaux usées,
- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) – parc de 30 000 installations,
- La prestation travaux,
- Les études spécifiques,
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Dans le domaine de l'assainissement, le SATESE 37 est devenu, au fil des décennies, un acteur majeur « historique » du département. Avec plus de 3 500 interventions sur site par an, son équipe, composée de 21 collaboratrices et collaborateurs, démontre au quotidien sa réelle proximité avec les territoires, les élu(e)s, les usagers et participe activement à l'amélioration du cadre de vie des habitants d'Indre-et-Loire.

Contact :

Domaine d'Activités Papillon – 3 rue de l'Aviation – 37210 Parçay-Meslay

Tél. : 02.47.29.47.37 Courriel : satase37@satase37.fr Site internet : www.satase37.fr



Nouveaux tarifs de la salle des fêtes



Tarif A : tarif pour une journée de 8h30 le matin de la location à 8h30 le lendemain matin

Tarif B : tarif pour deux journées de 8h30 le matin de la location à 8h30 le sur lendemain

Tarif C : tarif pour vin d'honneur et réunion

Tarif D : tarif pour la prise des clés à 18 h la veille **ou** la remise des clés à 11 h le lendemain (+ 30 €)

Tarif E : tarif pour la prise des clés à 18 h la veille **et** la remise des clés à 11 h le lendemain (+ 50 €)

Supplément chauffage du 1^{er} octobre au 30 avril : 20 € /jour pour les habitants de la commune et 40 €/jour pour les habitants hors commune.

Les professionnels exerçant sur la commune sont considérés comme des habitants de la commune et auront donc les tarifs « habitant de la commune ».

	Habitant de la commune et Professionnels exerçant sur la commune	« Hors commune »
Tarif A	120 €	240 €
Tarif B	175 €	350 €
Tarif C	50 €	70 €
Tarif D	+ 30 €	+ 30 €
Tarif E	+ 50 €	+ 50 €

Associations ayant leur siège social à Chaveignes : gratuit

Associations œuvrant en faveur de l'emploi: gratuit

Associations dont le siège est hors commune :

Période du 1 ^{er} mai au 30 septembre	15 € / séance
Période du 1 ^{er} octobre au 30 avril	30 € / séance

Au-delà de ce cas de figure le tarif appliqué est celui de location de la salle « **hors commune** »

Caution restituée ou retenue suivant l'état du parquet, tables et chaises 180€
Caution restituée ou retenue suivant l'état de la salle du matériel et de l'équipement 600€



Solutions de téléassistance : classique à domicile (certifiée AFNOR) et mobile, pour vous sécuriser où que vous soyez. Assistance 24h/24, 7j/7. Votre solution est personnalisable !

Portage de repas à domicile : un large choix de plats en menus ou à la carte, pour manger varié et équilibré. Régimes santé spécifiques (pauvre en sucre/pauvre en sel/pauvre en sucre et en sel/ mouliné) et textures adaptées disponibles.

Avantage fiscal : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% sur la téléassistance et sous conditions, sur la livraison des repas grâce à la déclaration Services à la Personne.

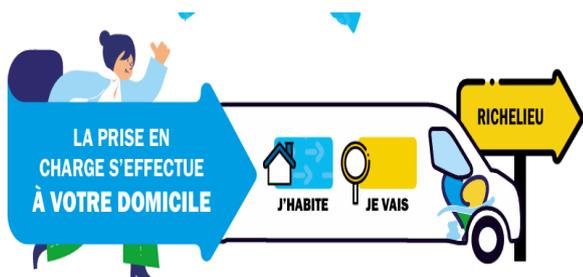
Présence Verte Services est partenaire de votre commune. Tarifs préférentiels sur la téléassistance et le portage de repas !



35 rue du Touffenet- Poitiers
05 49 44 59 99
contact@pvs86.fr

Transport à la demande

Soucieuse de toujours mieux répondre au plus grand nombre, la Région organise au plus près les transports du quotidien. En offrant un transport personnalisé et accessible, elle répond, avec la mise en place de transport à la demande sur l'ensemble du territoire régional aux besoins de déplacement des habitants des territoires peu denses.



Tarif : 3.20€ (cartes de réductions applicables)

JOURS	HORAIRES	POINTS D'ARRÊT
DU LUNDI AU VENDREDI	DE 9 H À 12 H ET DE 14 H À 18 H	MAISON DE SANTÉ PAYS RICHELIEU AGIR POUR L'EMPLOI PLACE DES RELIGIEUSES PLACE DU MARCHÉ
SAMEDI	DE 9 H À 12 H	EHPAD MARCEL FORTIER PARC DE RICHELIEU

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.

RÉMI + À LA DEMANDE
VOUS EMMÈNE VERS LA COMMUNE
PRINCIPALE DE VOTRE SECTEUR

Appelez le centre
de relations usagers Rémi, au

0 806 70 33 33

Service gratuit
+ prix appel

du lundi au samedi
de 6 h à 20 h

Les réservations doivent être effectuées
au plus tard la veille du déplacement
avant 17 h. Pour le lundi, pensez à
réserver dès le vendredi avant 17 h.



Plus d'informations sur

www.remi-centrevaldeloire.fr





Journée Défense et Citoyenneté

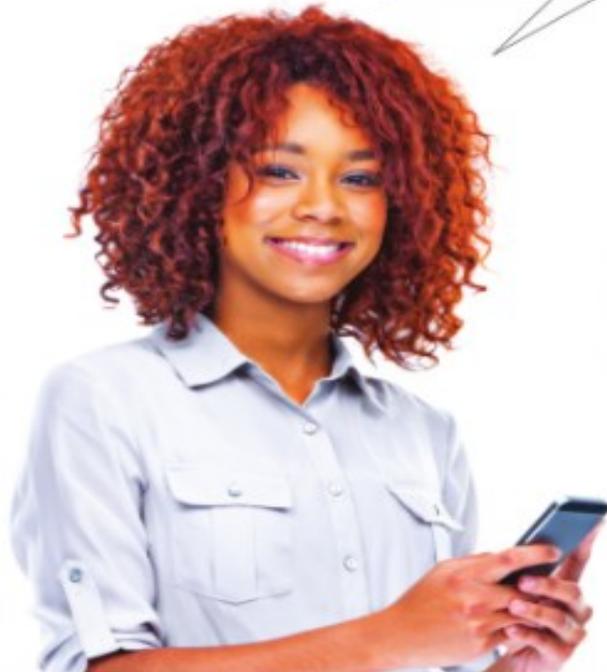
L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



ANIMATEUR



ENCADRANT



MAIRE



PARTENAIRE

Illustration : iStockphoto.com / © Corbis/Bettmann / Getty Images / L'Espresso / S&P / L'Espresso / S&P



J'ai entre 16 et 25 ans



Je m'inscris en quelques clics



Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR



MINISTÈRE
DES ARMÉES

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

État civil

Naissances

Sasha, Pierre, Eric KRÉKO BROSSET le 15 novembre 2024, domicile des parents 30, rue de Champvent
Gaspard, Bastien, Octave LHUILLIER le 22 novembre 2024, domicile des parents 5, Chemin du Moulin Pinsard

Mariage

Claire, Raymonde, Huguette LANGLET et Edouard, Jean-Pierre GUICHARD le 15 juin 2024
Marie-Rose, Louise, Marie-Thérèse MÉRON et Pierre-François, Michel JUVIN le 20 juillet 2024

Décès

Dominique, Claude, Michelle GUILLEMOT Veuve BURY le 31 décembre 2023
Pascal, Pierre, Maurice HACAULT le 23 janvier 2024
Aline, Marthe THIBAUT le 15 février 2024
Maurice CHAIMBAULT le 22 avril 2024
Michelle SALLÉ le 26 mai 2024
Jacques, Raymond SERVANT le 4 juillet 2024
Edgard, Raymond RICHARD le 30 octobre 2024
Jean, Robert GUYET le 8 novembre 2024
Maria, Cécilia MARTINS (BONNEAU) le 25 novembre 2024



ANNUAIRE

BEAUTÉ	CREA'CORPS	1b zone commerciale rue La Grenouillère	02 47 95 32 93	Esthéticienne
	LE SALON	1c zone commerciale rue La Grenouillère	02 47 58 12 99	Coiffeuse
	EGS Ongles	2 Allée de Verrières	06 42 12 76 47	Prothésiste ongulaire
	NOVA MITSIKY	34 Avenue Le Sablon	06 62 20 99 29	Prothésiste ongulaire
BÂTIMENT	ALPHA PEINTURE	27 route de Tours	02 47 58 56 61	Peintre en bâtiment
	ASSELIN Nadia	17 rue de Verrières	06 88 77 40 30	Artisan d'art
	CAILLAULT Philippe	7 Chemin route de Tours	06 17 32 23 15	Peintre en bâtiment
	COHS—ARCHAMBAULT	11 av. La Coupure du Parc	02 47 58 26 26	Portails pvc menuiseries
	CHAVIGNY MATERIAUX	La Coupure du Parc	02 47 58 25 73	Matériaux de construction
	FAURY Pascal	8 Le Buisson Penot	02 47 95 31 66	Maçon
	GUERIN Loïc	La Forge	06 99 59 85 74	Peintre en bâtiment
	GUILLET Cédric	22 avenue des Sablons	06 26 17 54 37	Menuisier isolation carrelage...
	GUILLET Léna	22 avenue des Sablons	06 58 30 01 34	Peinture Décoration Rénovation
	LECLERC Philippe	6 rue du Gué Roger	02 47 95 33 68	Plombier
SARL JEAN-CLAUDE SIMONNEAU	10 av. La Coupure du Parc	02 47 95 31 01	Charpentier couvreur	
ENFANT	BOUTET Nathalie	3 Rue de Verrières	02 47 58 23 06	Assistante Maternelle
	Centre de loisirs de Chaveignes	12 chemin le bourg	02 47 58 15 76	Centre de loisirs
	DUCHAUBENEIX Roxane	36 Avenue Les Sablons	06 51 83 38 09	Assistante Maternelle
	FILLET Anaïck	5 Rue de Champvent	06 37 28 21 10	Assistante Maternelle
	THOMAS Florence	14 rue de la Grenouillère	06 85 20 05 34	Assistante Maternelle
	MALAGU Laëtitia	5 Allée de Verrières	06 65 04 37 44	Assistante Maternelle
SANTÉ	BARANGE et DAZELLE	1a zone commerciale la Grenouillère	02 47 95 41 09	Dentistes
	Cabinet Infirmier	19 route de Tours	07 69 90 61 31	Infirmiers
	NOLAIS Benoît	19 Route de Tours	02 18 07 61 86	Pédicure—Podologue
	Tiffany CHEVALLIER	1 D zone commerciale rue de la Grenouillère	07.64.27.61.20	Psychologue
	Hélène POUSSE	1 F zone commerciale rue de la Grenouillère	06 28 73 21 65	Kinésithérapeute
	VILLEJOUBERT Pierre	1e zone commerciale rue de la Grenouillère	06 99 75 41 67	Ostéopathe
ASSURANCES	AXA	26 route de Tours	02 47 58 26 53	Assurances
	Gan Assurances	4 rue de la Grenouillère	02 47 95 32 33	Assurances
	DB Courtage Assurance	1 Bis Route de Braslou - La Truie qui File	07 64 27 61 20	Assurances
ALIMENTAIRE	GUERIN Philippe	2 les Lisons	02 47 58 26 88	Fouées
	INTERMARCHE	28 route de Tours	02 47 95 31 41	Supermarché / drive / carburants
	JAUTROU Frédéric	Purzon	06 87 53 25 51	Culture de légumes—casiers 24/24
	K'DI FERMIER	33 route de Tours	02 47 95 83 47	Magasin de producteurs
	La Pizaiola	5 Le Buisson Penot	02 47 58 74 73	Restauration rapide ambulante
	LEFEVRE Pierre	Le Bois Semé	06 17 27 98 20	Production d'asperges
	LES BERGERS DE LA VEUDE	Maison Neuve	06 03 13 32 42	Élevage de brebis
	LES PRODUITS DE JULIE	La Vieillerie	06 19 82 96 43	Production et vente de produits fermiers
	RIBOT Sylvain	Grand Mont	06 17 39 45 68	Producteur d'asperges et céréalière
	SARL BRION FREDERIC ET STEPHANIE	Niebled		Commerce alimentaire sur marchés
VÉHICULE	TAXI RANCHER	4 rue de la Croix Moussé	06 14 60 04 88	Taxi
	BB. TRANSPORT VENTE	20 Chauvin	06 28 05 51 22	Transports routiers
	BRIANT SARL (MERCIER)	12 Les Carrières de Chauvin	02 47 95 32 50	Matériel agricole—commerce bricolage
	CONTROLE TECHNIQUE RIALTO -	29 route de Tours	02 47 95 32 22	Contrôle technique
	AUTO SECURITE			
SERVICE	GARAGE AUBERT	18 route de Tours	02 47 58 11 32	Garage
	RICHELIEU INDUSTRIE	4 avenue le Sablon	02 47 93 64 64	Fabrication de carrosseries et remorques
	ÉLEVAGE du Moulin d'Aillon	Moulin d'Aillon	06 11 11 92 57	Élevage d'équidés et pension
ÉQUESTRE	Les écuries de l'Aube	2 Route de Thuet	06 33 96 36 70	Centre équestre
	ÉLECTROMÉNAGER PRO&CIE	CC La Grenouillère	02 47 95 67 02	Électroménager